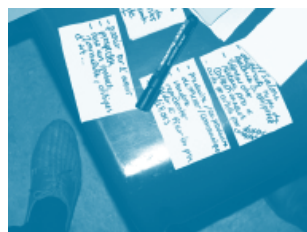




CENTRE
d'ART



FOR-
M-
LIONS



2018

POUR LES ARTISTES plasticiens, illustrateurs, photographes, vidéastes...

PARCOURS 1

« SAVOIR DIVERSIFIER SES ACTIVITÉS »

Quelles sources de revenus possibles
pour un artiste plasticien, en plus de la vente
d'œuvres ?

Quelles activités complémentaires
pouvez-vous exercer ?

Comment construire une intervention
auprès d'un public ?

13 février | Connaître les métiers
de l'art contemporain

14 février | Savoir mener un atelier
auprès d'un public

15 février | Suivi personnel des projets
des participants : méthodologie, rédaction

PARCOURS 4

« SAVOIR PRÉSENTER SON
TRAVAIL ARTISTIQUE »

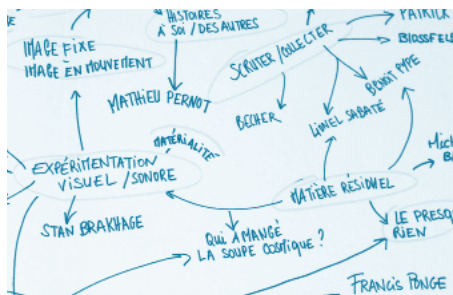
Qu'est-ce qu'une démarche artistique ?
Faut-il avoir un talent d'écrivain pour rédiger un
texte de démarche ?

Comment choisir les travaux qui figurent
dans votre book ?

15 mai | Formuler sa démarche artis-
tique et la présenter

16 mai | Connaître et maîtriser
les codes d'écriture adaptés au secteur
de l'art contemporain

17 mai | Créer son book



POUR LES ACTEURS CULTURELS, ENSEIGNANTS ET PROS DE L'ANIMATION

PARCOURS 6

« TRAVAILLER AVEC LES ARTISTES
plasticiens »

Comment financer une résidence, une exposition
ou un atelier auprès d'un public ?

Comment fonctionne le régime des artistes-auteurs ?
Quelles obligations pour les diffuseurs travaillant
avec des artistes plasticiens ?

29 mai | Préparer l'intervention
d'un artiste plasticien pour un atelier à
destination des publics

30 mai | Monter un projet de résidence
d'artistes

31 mai | Monter une exposition avec un
artiste plasticien

PARCOURS 2

« SAVOIR CHOISIR LE STATUT
ADAPTE À SON ACTIVITÉ »

Quels sont les statuts possibles pour une activité
d'artiste plasticien ?

Qu'est-ce qu'une option fiscale ?

Comment rédiger un contrat ?

21 mars | Maîtriser le statut de
l'artiste-auteur

22 mars | Connaître les autres statuts
pour gérer une pluriactivité

23 mars | Connaître les modalités de
contractualisation

PARCOURS 3

« CONNAÎTRE LES FINANCEMENTS PUBLICS
ADAPTES À SON PROJET »

Quelles aides publiques existent pour financer un
projet spécifique ?

Qu'est-ce que le 1% artistique ?

Comment construire un budget prévisionnel ?

27 mars | Répondre à un 1% artistique

28 mars | Connaître les aides publiques
pour les artistes plasticiens
(DRAC, CNAP, CNC)

29 mars | Savoir budgétiser
son projet

PARCOURS 4

« TROUVER DES FINANCEMENTS »

Comment financer la production de vos œuvres ?

Quel type de partenariat pouvez-vous établir avec
les entreprises ?

Qu'est-ce qu'une résidence ?

Comment construire les budgets prévisionnels de
vos projets ?

25 juin | Concevoir un projet artistique
avec les entreprises du secteur privé

26 juin | Monter un dossier de résidence

27 juin | Savoir budgétiser son projet



POUR LES ARTISTES ET LES ACTEURS CULTURELS

« FRIDAY ARE TALK »

Comment communiquer avec un diffuseur ou un
artiste à l'international ?

Comment présenter son travail en anglais avec
aisance ?

Comment écrire un e-mail professionnel ou un
texte de candidature ?

Présenter sa pratique artistique ou un
projet

Acquérir les éléments de vocabulaire des
arts plastiques

Mise en pratique écrite :

Rédiger un texte de projet, un texte de
démarche ou une note d'intention

les vendredis 5, 12 et 19 octobre 2018

Infos prati- ques

Suivez notre actualité
sur lebbb.org
facebook
twitter
instagram

Contact

Stefania Meazza,
s.meazza@lebbb.org
+33 (0)6 69 77 78 91

96, rue Michel-Ange
31200 Toulouse
France
+ 33 (0)5 61 13 37 14
contact@lebbb.org

BBB centre d'art reçoit le soutien de
l'Union Européenne-FSE, de la Direction
régionale des affaires culturelles Occitanie,
de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,
de la Préfecture de la Haute-Garonne – ACSE,
du Conseil départemental de la Haute-Garonne
et de la Ville de Toulouse.

organisme de formation : 733 105 104 31

Tarifs

Parcours | 750 €

Possibilité de sélectionner les
journées à la carte
indépendamment des parcours

«Friday art talk» 3 séances | 750€

Financement des Formations

Nous vous accompagnons
dans le montage du dossier
et les formalités à accomplir.
Contactez-nous minimum un mois
et demi avant le début de la
formation qui vous intéresse.

Prise en charge financière des
formations

- artiste-auteur inscrit à la Maison
des artistes/AGESSA: demande de
financement auprès de l'AFDAS

- demandeur d'emploi: demande
d'Aide Individuelle à la Formation
auprès de votre conseiller
Pôle-emploi

- micro-entrepreneur: vous pouvez
contacter le Fond d'Assurance
Formation ou le FIF-PL (pour les
professions libérales)

- salarié : vous pouvez adresser la
demande à votre employeur (plan
de formation de votre entreprise)
ou faire appel au CPF (compte
personnel de formation)